Ville de Lausanne

Communiqué

Les bâtiments des Chevreuils à Vers-chez-les-Blanc deviendront un établissement psychosocial médicalisé

La Municipalité a validé l'avenir de la parcelle communale des Chevreuils. La Fondation Praz-Soleil la transformera en un établissement psychosocial médicalisé (EPSM), en collaboration étroite avec la Direction générale de la cohésion sociale du Canton de Vaud. Les travaux devraient démarrer en 2029.

La Municipalité confirme une affectation pérenne de la parcelle des Chevreuils, située à la route du Jorat 80, 80a et 80b. L'option retenue consiste à octroyer un droit distinct et permanent (DDP) de superficie pour une durée de 90 ans, au profit de la Fondation Praz-Soleil, active dans le domaine du court séjour psychiatrique dans le canton depuis 2010. L'État de Vaud accompagne la Fondation et soutient aussi financièrement ce projet.

Pension de famille à la fin du 19e siècle, l'Hostellerie des Chevreuils est devenue propriété communale dans les années 60. Plusieurs restaurateurs-hôteliers s'y sont succédé avant sa fermeture définitive en 2016. Afin d'occuper les lieux provisoirement, une activité de parahôtellerie à vocation sociale a été confiée à la coopérative Démarche et, en 2022, un accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) y a été ouvert pour couvrir des besoins urgents en infrastructures parascolaires à Vers-chez-les-Blanc. Les bâtiments du site nécessitent d'importantes interventions de mise en conformité que les activités transitoires actuelles ne permettent pas d'envisager. L'orientation retenue par la Municipalité permet de faire vivre les lieux dans le prolongement de la vocation initiale d'hébergement du site, tout en lui assurant une rénovation et une réhabilitation par le futur titulaire du DDP.

La Ville a trouvé un partenaire idéal dans le Pôle de psychiatrie et d'addictions de la Direction générale de la cohésion sociale, qui cherchait à implanter un EPSM destiné à l'accueil de 25 jeunes adultes (18 à 25 ans) pour des séjours psychiatriques de courte durée. L'établissement comprendra également un tea-room ouvert au public. La Municipalité espère offrir au Canton et à la Fondation Praz-Soleil un cadre conventionné sur le long terme pour le développement de cette structure, conforme au programme d'investissement et de modernisation des EPSM demandé par l'État de Vaud.

« Nous nous réjouissons de cette collaboration qui permet d'offrir, sur la parcelle des Chevreuils, un cadre de vie et de soins en court séjour adapté à de jeunes adultes en situation de vulnérabilité, tout en préservant la vocation d'accueil et d'hébergement du site. Ce projet est l'aboutissement d'un remarquable travail de coordination entre la Ville de Lausanne, d'une part, et le Canton et la Fondation Praz-Soleil, d'autre part », commentent, d'une seule voix, Natacha Litzistorf, conseillère municipale en charge du Logement, de l'environnement et de l'architecture et Thierry Rapin, Président de la Fondation Praz-Soleil.

La Ville confiera le développement du projet à la Fondation Praz-Soleil, accompagnée par les services cantonaux, pour une ouverture envisagée à l'horizon 2031. Dans l'intervalle, la Ville aidera la coopérative Démarche dans sa recherche d'une solution pour un nouveau site d'hébergement, en remerciement pour son ouverture d'esprit et de sa collaboration, et délocalisera l'APEMS dans de

nouveaux bâtiments à Vers-chez-les-Blanc. La Ville de Lausanne et la Fondation Praz-Soleil viendront à la rencontre de la population pour présenter le projet au printemps 2027. Des séances publiques en lien avec les étapes de réalisation du projet seront également organisées.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture, Ville de Lausanne, tél. +41 79 647 99 85**
- **Roger Nordmann, chef du Département de la santé et de l'action sociale, État de Vaud, tél. +41 79 783 25 89**
- **Anouchka Roman, responsable du Pôle de psychiatrie et d'addictions de la Direction générale de la cohésion sociale, État de Vaud, tél. +41 79 783 25 89**
- **Thierry Rapin, président de la Fondation Praz-Soleil, tél. +41 79 646 98 88**

Lausanne, le 23 novembre 2026